

## Prochaine réunion le mercredi 22 juin à 20h30 au KAP (Kiosque animation prévention) sur la dalle du Marché

### Compte-rendu de la réunion du comité de quartier La Plaine-La Prairie du 26 janvier 2016

Présents : Pierre-Yves Robin, élu référent ; Claire Lemeunier, responsable du Développement social urbain ; Jean-Paul Notte, chargé de mission sécurité et tranquillité ; Claude Plan du comité de quartier Ouest-Nord, invité pour parler de la fermeture de la clinique Ambroise Paré.

Excusés : Edith Pescheux, élue référente et Camille Vielhescaze, adjoint au Maire en charge de la jeunesse, de la vie citoyenne et de la vie des quartiers

Environ trente participants.

Compte rendu rédigé par Lionel Jeanjean, Albane Mervelet et la collaboration de Simone Fradet et Mickaël Normand

#### **1. Réponses aux différentes questions posées à la dernière réunion du comité de quartier.**

➤ Terrain « Total » suite : la commune est propriétaire depuis décembre 2015. Un groupe de travail (habitants, syndics, commerçants, mairie) devrait voir le jour au printemps sur la revalorisation de ce secteur (entre la Fabrique et cabinet médical).

Des avancées sont concrétisées : la Mairie a pris en compte l'ensemble du chantier. Concernant l'installation électrique, I3F doit ré-intervenir pour la sécurité de son périmètre en vidéosurveillance.

Des propositions sont émises : Eric de la salle de sport propose d'aménager un parking, des personnes demandent d'installer un distributeur de billets au Carrefour Market. Le soir, avec les squatters et les dealers, le secteur ne paraît pas très sûr et est toujours sale. Un restaurant a encore fermé. Comment peut-on envisager de s'installer et de pérenniser son commerce avec ce genre de personne devant l'entrée ? Toutes ces questions seront posées lors des réunions publiques de concertation sur la revalorisation du secteur.

➤ Rue du Bourbonnais : des travaux de réfections sont en cours de réalisation.

➤ La signalisation : le marquage en blanc, sur la chaussée et les trottoirs, des différents endroits signalés précédemment doit être fait à partir du mois de mars 2016.

➤ Le macadam abimé : au coin de l'avenue Dumotel et de la rue du Moulin de Cachan, la Mairie se charge de transmettre ce problème à la voirie départementale.

#### **En attente de réponses :**

➤ Sortie du parking de la rue François Villon sur la rue du Bourdonnais : comment et quand les oreillettes seront-elles placées et qui en a la charge (la rue du Bourdonnais est communale) ?

➤ Où en est la réfection des endroits déformés sur le trottoir de la rue Marc Sangnier côté impair ?

➤ Quelle infos suite à la demande de l'abribus du 184 en direction de Fresnes Pasteur ?

#### **Nouvelles demandes:**

➤ Eclairage extérieur de la bibliothèque de La Plaine par la descente sur le côté gauche du bâtiment.

➤ Vérification de l'hygiène des commerçants place E.Herriot et avenue de la Division Leclerc.

➤ Demande de passage pour piétons devant la piscine de Cachan.

#### **2. Interventions de Pierre-Yves Robin et de Claude Plan concernant la clinique Ambroise Paré**

Cessation d'activité au 1<sup>er</sup> février 2016. Ceci entraîne 69 personnes au chômage malgré la mobilisation de nos élus cachanais et des villes avoisinantes (43 élus en tout). La pétition a réuni plus de 2000 signatures.

L'intervention de Claude Plan et du Maire pour une demande de rallongement du délai du maintien d'ouverture, en attendant l'avis de l'ARS (Agence Régionale de Santé), est restée sans suite.

Il est à noter que dans cette clinique les tarifs pratiqués sont de la catégorie du secteur 1. Le nombre d'accouchements effectués est de 1100/an et 1000 interventions/an en petites chirurgies.

Cette clinique appartient au groupe Médecis dont les actionnaires trouvent qu'elle n'est pas rentable.

### **Les nouvelles de notre quartier.**

➤ Nouveau commerce : Château Rouge, ce nouveau commerce d'alimentation et de produits exotiques est ouvert sur l'emplacement de l'ancienne brasserie qui était devenue « Kebab ».

➤ Transports en commun : Environ 100 réponses sur le retour des questionnaires distribués, il en revient toujours au « compte goutte ». Une question est en suspens concernant le devenir des lignes de bus avec l'arrivée du nouveau métro.

➤ La Valouette : quel est son devenir puisqu'elle est incluse dans le Val de Bièvre qui n'existe plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ? En attendant que le T12 soit défini administrativement, le Val de Bièvre est en « sursis ».

En effet notre territoire est désormais le T12 qui regroupe 24 communes avec environ 680 000 habitants.  
*Réponse de la municipalité : le réseau Valouette continue.*

➤ La descente aux lampions : très appréciée par les habitants de notre quartier et de ses proches environs. Il est demandé d'envisager pour l'année prochaine 5 départs correspondants à chaque comité de quartier pour se retrouver à la Mairie pour un lâcher de lanternes chinoises.

➤ Accueil des réfugiés à Cachan : Cachan est volontaire pour accueillir des réfugiés adressés par la Préfecture. Actuellement il n'y a aucun réfugié à Cachan mais il est prévu de pouvoir accueillir 10 personnes tout au plus. Les appartements réservés ne sont pas dans le parc de logement social. Ils font notamment partie des hébergements appartenant à la Maison de l'Amitié.

➤ Passage de la police municipale : notre quartier voit peu la police municipale dans la journée, ce qui pourrait permettre de rappeler à chacun, adultes et enfants, les droits, les devoirs envers son voisin, le stationnement de véhicules, le respect des dépôts d'ordures, les civilités des uns envers les autres et de verbaliser les contrevenants.

➤ Rue François Rude : récemment une voiture a défoncé les plots qui servent de limite pour les bords de trottoirs de chaque côté de la rue, avant les marches menant à l'école.

➤ Dépôts sauvages d'ordures ménagères : habitants, passants etc. posent leurs ordures à côté du container à verre situé av. de Lattre de Tassigny près de la pharmacie, cela « agrémenté-t-il le paysage ? »

➤ Eclairage du patio des commerçants av. de Lattre de Tassigny/rue F. Rude : le patio est seulement éclairé par un reste de lumières mises pour la décoration de Noël, ce qui ressemble dorénavant à « une veillée funèbre ».

➤ Attente de la fin des travaux avenue de la Division Leclerc : à voir si l'amélioration de la circulation autobus, automobiles, vélos, piétons etc., est au rendez-vous comme cela avait été annoncé aux premières réunions avec les différents partenaires du projet à réaliser.

➤ Commissariat de Cachan : revoir les infos inscrites dans le MAG Cachan.

➤ Le Centre Socio-Culturel de La Plaine : propose des animations sous le titre « Y A PAS D'AGE » qui sont ouvertes à tous. Certaines sont déjà en place : Informatique, cours de couture ; d'autres sont prêtes à fonctionner : arts plastiques, goûter avec débat, loisirs pour les seniors, santé/bien-être et bien d'autres. Chacun et chacune peut aussi proposer ses envies et ses idées qui peuvent être regroupées pour les mettre en place suivant les possibilités offertes par le. Pour cela et pour plus d'informations, il suffit de se rendre au Centre, de devenir adhérent(e). L'adhésion est de 10€ pour l'année pour une personne et de 20€ pour la famille. L'année d'inscription se situe de septembre à juin de l'année suivante.